

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2304

Les Lions du Sport - Attribution de subventions aux associations sportives de proximité

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2304 LES LIONS DU SPORT - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE PROXIMITE  
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A côté des grands clubs phares de la ville et de l'agglomération, existe un tissu associatif très dense qui agit dans la proximité au bénéfice de nos concitoyens.

Pour l'année 2016, l'opération « Lions du Sport » a été reconduite afin de récompenser les associations et clubs de quartier, dans chacun des neuf arrondissements, qui se seront fait remarquer par des résultats notoires, une initiative pertinente ou qui auront besoin d'un soutien ponctuel.

Afin de conforter l'objectif poursuivi et d'apporter davantage de cohérence au dispositif, il est précisé qu'une subvention « Lions du Sport » ne peut être attribuée à une association bénéficiant déjà d'une subvention de fonctionnement votée en Conseil municipal au titre de l'exercice en cours.

Une dérogation annuelle est accordée à cette règle, pour ce qui concerne les Offisa (Office des Sports d'arrondissement). Ainsi, chaque Offisa est autorisé à percevoir une subvention « Lions du Sport » par année civile, au cours d'un seul vote, dans la limite de 2 000 €

Le mécanisme d'attribution de cette aide financière est le suivant : trois « Lions du sport », par année, quatre associations ou clubs au maximum pouvant être retenus pour chaque « Lion du Sport », sur la base des répartitions suivantes :

- 2 000 € pour un seul bénéficiaire ;
- ou
- 2 x 1 000 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 500 € et 1 500 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 500 € et 1 000 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 750 € et 500 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 4 x 500 € pour quatre bénéficiaires.

Je vous propose d'appliquer ces modalités d'attribution des « Lions du Sport » et d'accepter d'affecter les subventions au titre du mois de septembre 2016, soit au total 18 000 €

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1- Les subventions suivantes sont allouées aux clubs ci-dessous :

1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>
<b>ATELIER DU GESTE (Arts Martiaux)</b>	<b>UNSUI AIKIDO CONFLUENCE</b>	<b>USEP DU RHONE</b>	<b>LYON RUGY XR 15</b>	<b>ADB SENSATIONS MARTIALES GRAND LYON</b>	<b>VIET VO DAO (Arts Martiaux)</b>	<b>LOONG HAN KUNG FU</b>	<b>AMITIE NATURE LYON</b>	<b>G.V. FAYOLLE</b>
<b>500 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>500 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>750 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>750 €</b>	<b>500 €</b>
Aide financière pour des animations tous publics menées sur le 1 <sup>er</sup> arrondissement	Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour l'organisation et l'achat de récompenses des jeux sportifs des écoles du 3 <sup>e</sup> arrondissement	Aide financière pour l'organisation d'un événement sportif avec l'Offisa 4 <sup>e</sup> arrondissement	Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour le développement de l'activité jeunes	Aide financière pour l'achat de matériel et les frais de déplacement lors des compétitions	Aide financière pour l'organisation du traditionnel rallye pédestre en septembre 2016	Aide financière au fonctionnement général du club
<b>CERCLE DES CHEFS D'ATELIER (Billard)</b>	<b>WILDBOAR TEAM (Jujitsu)</b>	<b>HAPOEL LYON (Futsal)</b>		<b>LES MOUSQUETONS (Escalade)</b>	<b>ARAIGNEE BLEUE CIEL (Escalade)</b>	<b>FULL CONTACT LYON GERLAND</b>	<b>ALLIANCE JIU JITSU</b>	
<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>750 €</b>		<b>750 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>750 €</b>	
Aide financière pour des achats de matériels	Aide financière pour le renouvellement de matériel	Aide financière pour l'achat d'équipements aux adhérents et pour les frais de fonctionnement du club		Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour redynamiser l'activité escalade au gymnase Bellecombe	Aide financière pour l'achat de matériel et les frais de déplacement lors des compétitions	Aide financière pour l'organisation d'un open de jiu jitsu par équipe le 12 juin 2016 au gymnase Mado Bonnet	

JARDIN DE SOI (Arts Martiaux)	HABANA CLUB BOXE THAI	POMPIDOU LYON ECHECS		DOJO ANSHIN	RUGBY XV DU BOUCHON	KICK BOXING GYM	SELF DEFENSE KRAV MAGA 8E	
1 000 €	500 €	750 €		500 €	500 €	500 €	500 €	
Aide financière pour les actions menées dans les écoles	Aide financière pour l'accompagnement de jeunes du 2 <sup>e</sup> arrondissement à la découverte de la boxe Thai	Aide financière pour les frais de déplacements des enfants sur divers tournois		Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour l'achat de matériel et les frais de déplacement lors des compétitions	Aide financière pour le renouvellement de matériel	
					GONES DE LYON Section Cheerleading	PETANQUE LYON GERLAND 7		
					500 €	500 €		
					Aide financière pour la participation aux frais de déplacements	Aide financière pour l'organisation de compétitions et l'achat de tenues des licenciés		

2- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2016 comme suit : ligne de crédit 76966, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT